

STRASBOURG → SCHIRMECK → ST-DIÉ-DES-VOSGES



Départ 5/10/2024 à 9H06 de STRASBOURG

Arriv. à 10H36 à ST-DIÉ-DES-VOSGES

RENCONTRE DES ÉLU.ES AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE
DANS LE CADRE DES 5 ANS DU CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ

Les 5 ans du Contrat de Réciprocité



Le contrat de réciprocité signé entre l'Eurométropole de Strasbourg, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche a pour objectif de créer de **nouvelles solidarités entre territoires urbains et ruraux**.

Sans structure institutionnelle supplémentaire, il s'agit de créer un réseau de collectivités au service de l'équilibre et de la cohésion des territoires en **se mobilisant autour de projets fédérateurs communs**.

Le contrat s'articule autour de deux biens communs : **le massif des Vosges et la voie ferrée** Strasbourg/Saint-Dié-des-Vosges.

Les projets phares portent sur deux grands sujets : la promotion d'un **tourisme de proximité** en valorisant la voie de chemin de fer (tarification spéciale lors de manifestations, vélo-tourisme depuis les gares, ...), et la valorisation et le partage de bonnes expériences autour de **certaines filières économiques** (agriculture, filière bois, transformation des friches...).

QUELQUES POLITIQUES PUBLIQUES PHARES :

RÉVOLUTION DES MOBILITÉS

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'air et dans un contexte de changement climatique, l'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée dans une révolution des mobilités. Avec le lancement du Réseau Express Métropolitain Européen (REME) au côté de la Région Grand Est, en 2021, elle est une intercommunalité pionnière en la matière, en renforçant le cadencement des TER et en aménageant des pôles d'échanges multimodaux.

Cette offre est complétée par des lignes de bus à haut niveau de service, tandis que deux extensions du réseau de tramway sont prévues vers Wolfisheim et vers Bischheim et Schiltigheim. Le réseau Citiz et la démarche Optimix promeuvent de leur côté l'autopartage et le covoiturage. Le Plan vélo, enfin, prévoit d'ajouter au réseau existant 120 kilomètres de pistes cyclables d'ici 2026.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En réponse aux enjeux climatiques, l'Eurométropole de Strasbourg s'est dotée d'un Plan climat à l'horizon 2030. Parmi les actions phares, la mise en place de la Zone à faible émission (ZFE) vise à améliorer la qualité de l'air en interdisant la circulation des véhicules les plus polluants.

Le Plan canopée, qui propose de planter de nouveaux arbres le long des voies de circulation dans la ville de Strasbourg, doit quant à lui être étendu à l'ensemble des communes de l'Eurométropole.

Le Plan climat vise également une couverture de 40 % de la consommation énergétique par des énergies renouvelables et de récupération, ainsi que la réduction des consommations énergétiques de 40 %, menant la collectivité à adopter des mesures de sobriété et des travaux de rénovation sur ses propres bâtiments.

FILIÈRE BOIS

Le territoire de la Déodaté est couvert à 70 % de forêt. Afin de préserver les paysages forestiers des effets du réchauffement climatique tout en soutenant la filière forêt-bois, la Communauté d'agglomération (CA) de Saint-Dié-des-Vosges et les deux autres intercommunalités du PETR du Pays de la Déodaté se sont dotées en 2020 d'un Contrat de Transition Écologique, qui vise la résilience des peuplements forestiers et la réalisation de formations pour les acteurs forestiers.

La CA, qui a reçu le label « territoire d'industrie », soutient également des acteurs innovants de la filière, à l'image du Toit Vosgien qui propose des logements sociaux durables utilisant le bois de structure et une isolation bio-sourcée. Elle accompagne également la construction de la nouvelle école d'Étival-Clairefontaine, construite en bois communal.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE



Depuis 1990, Saint-Dié-des-Vosges accueille le Festival international de géographie (FIG), qui réunit universitaires, chercheurs, artistes et auteurs. Depuis 2019, afin d'ouvrir le festival aux jeunes et de leur donner le goût de la géographie, le « train des lycéens » propose à plusieurs lycées de la région Grand Est de se rendre au FIG, ils étaient plus de 500 en 2023 ! Dans ce cadre, des rencontres fléchées et des balades à travers la ville sont organisées pour faire découvrir à ce public toutes les propositions qu'offre le Festival.

Depuis 2022, les personnes qui se rendent en train au FIG bénéficient également d'une offre tarifaire avantageuse, avec un billet de train retour à 1€ pour toutes les gares en direction de Strasbourg.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE

STRATÉGIE TOURISTIQUE ET MOBILITÉ

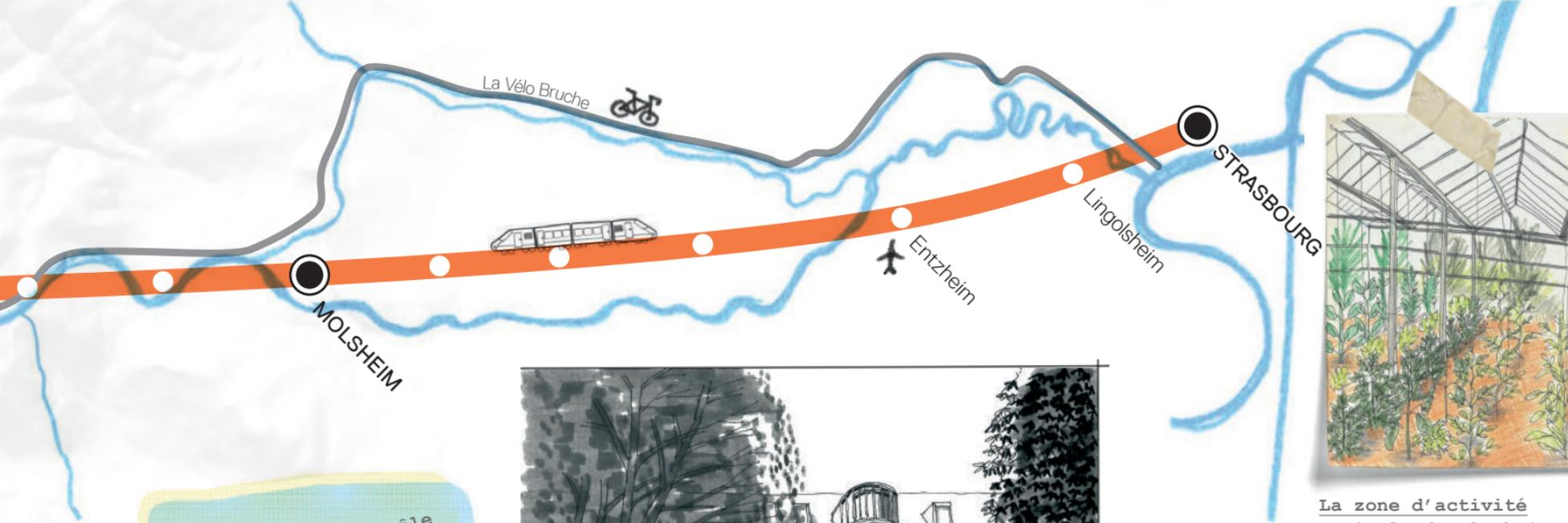
Forte de paysages naturels et historiques remarquables et d'une voie ferrée qui la traverse, la Vallée de la Bruche a initié dès les années 1980 une politique de développement touristique, qui a notamment mené à la création des Sentiers plaisir en 1989 et d'un Office du tourisme en 2003. En 2018, une nouvelle stratégie touristique a été adoptée, portant sur plusieurs axes.

Sur le plan de la mobilité, elle propose une « vallée sans voiture », grâce à la mise en valeur de la voie cyclable et le transport ferroviaire. Cette stratégie vise également à valoriser les paysages de la Vallée sur le plan touristique, notamment en développant des services autour de la randonnée. Pour un meilleur accueil des touristes, elle propose également un appui au développement de nouvelles offres d'hébergement, de loisirs et de services.

DÉMARCHE PAYSAGÈRE ET BIODIVERSITÉ

Depuis le début des années 1990, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche s'est dotée d'un Plan de paysage. Au cours des 30 dernières années, celui-ci a permis de mettre en place diverses politiques portant sur la réouverture des fonds de vallée, la création d'associations foncières pastorales, les réseaux de trame verte et bleue, la préservation de la biodiversité des prairies, la valorisation de la filière bois ou encore des démarches de sensibilisation pour le grand public et la réhabilitation de friches...

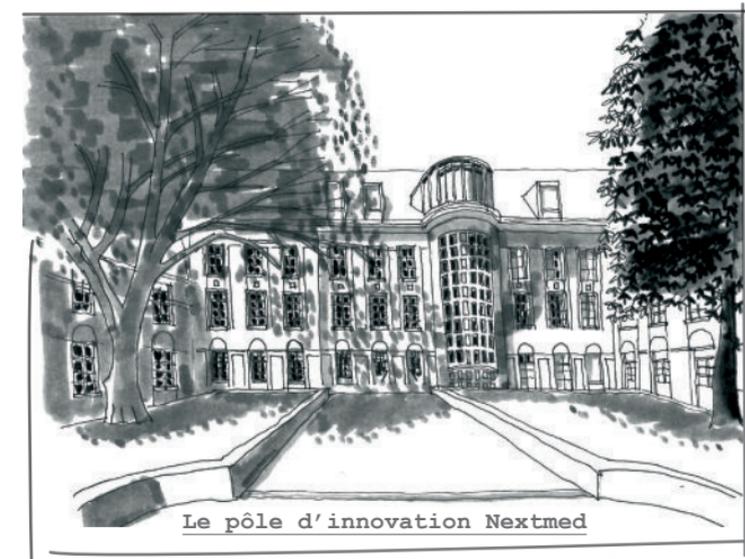
En reconnaissance de cette politique volontariste et de ses effets tangibles sur le territoire, la vallée de la Bruche a été désignée « Capitale Française de la Biodiversité 2022 – Paysages et Biodiversité », une distinction décernée par l'Office Français de la Biodiversité.



La zone d'activité agricole d'Holtzheim



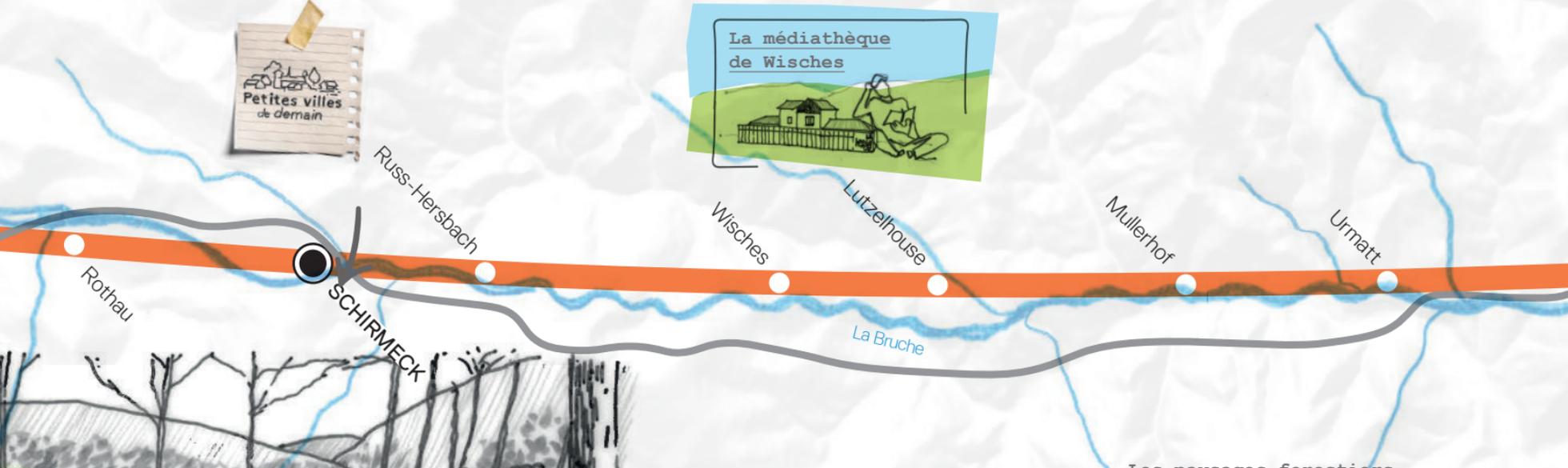
Entzheim, un pôle d'échange multimodal



Le pôle d'innovation Nextmed

Revalorisation de la friche Fischer

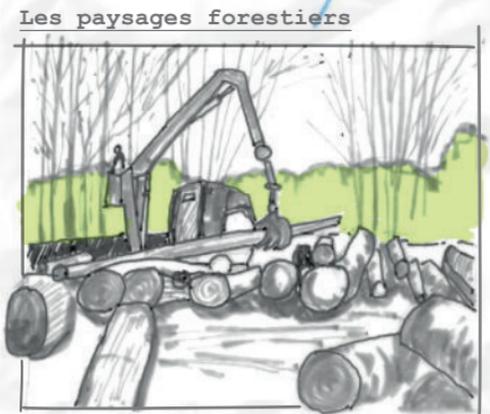




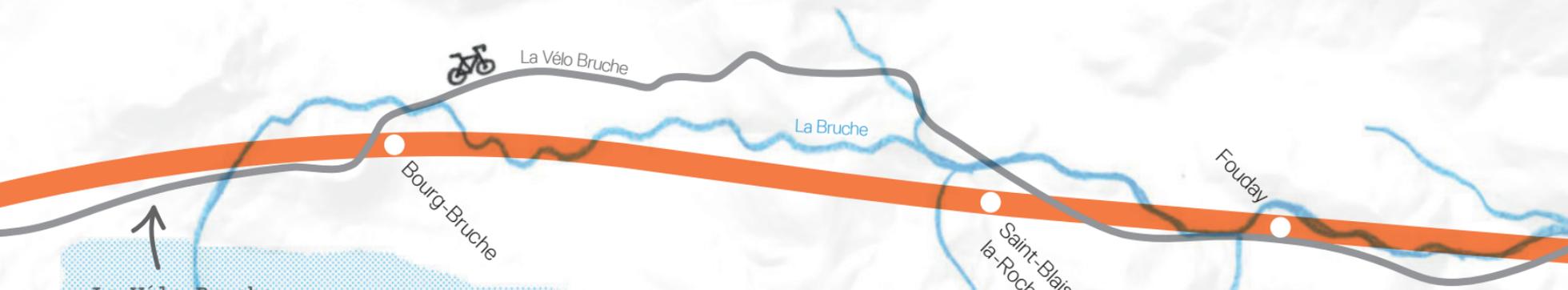
La Bruche, un atout majeur du paysage



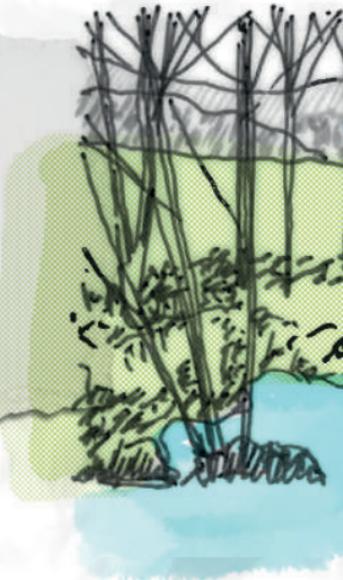
Le site Scheidecker



Les paysages forestiers



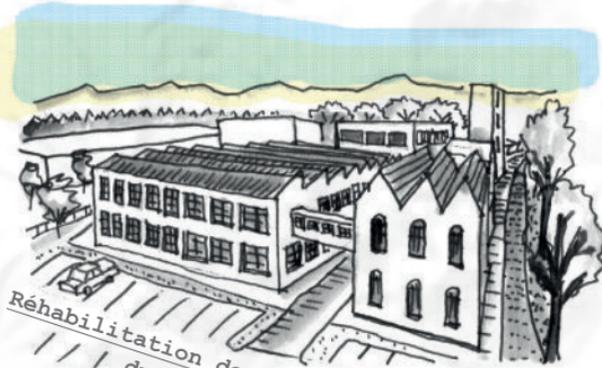
↑
La Vélo Bruche





**Petites villes
de demain**

Raon-l'Étape,
Fraize et Plainfaing



Réhabilitation de la friche
du Souche à Anould



Projet
alimentaire
territorial
et continuité
écologique

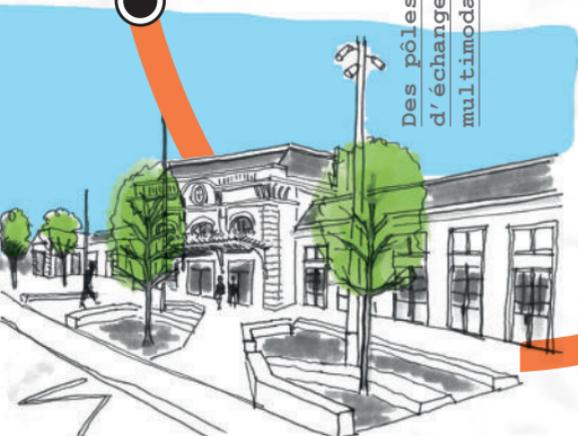


Plan
climat

Provençères-
sur-Fave

Saâles

SAINT-DIÉ-
DES-VOSGES

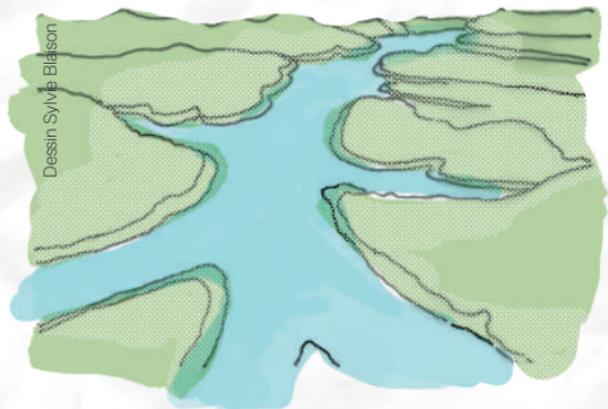


Des pôles
d'échanges
multimodaux

Moyenmoutier, une des trois
abbayes des Vosges



Le lac de Pierre-Percée



Dessin Sylvie Blason